

TU ME DONNES
TON 06 ?

GUIDE

DE SECOURS

Contre le
Harcèlement
DE RUE À RENNES

HEY,
T'ES BONNE TOI !

SALOPE !

LE HARCÈLEMENT DE RUE À RENNES

"IL S'APPROCHE DE MOI EN ME DISANT : "AH C'EST BIEN TU CRIES" ET ME POUSSE UNE NOUVELLE FOIS POUR QUE JE TOMBE."

[Rennes, quartier Sainte Anne]

"HABILLE-TOI COMME TU VEUX, MAIS TU NE TE PLAINDRAS PAS DE TE FAIRE VIOLER."

Vous avez peut-être déjà entendu ou lu des témoignages similaires, évoquant des expériences de "harcèlement de rue".

HARCÈLEMENT DE RUE OU DRAGUE ?

Le concept du harcèlement de rue englobe les injures, gestes et regards obscènes, agressions ou tentatives d'agressions sexuelles, attouchements et filature dans l'espace public ou semi public (rue et/ou transports) proférés à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Pour celles ou ceux qui ne l'ont pas vécu, le harcèlement de rue est souvent confondu avec la drague de rue.

La drague renvoie à une forme de séduction dans laquelle une personne en approche une autre afin de la charmer, avec politesse et respect. Cela peut aboutir à un échange sympathique si le ou la destinataire est réceptif.ve ou intéressé.e. Si ce n'est pas le cas, la personne ayant fait la tentative poursuit sa route.

- “
- BONJOUR, JE VOUS TROUVE CHARMANT.E. ÇA VOUS DÉRANGE SI ON DISCUTE ?
- POURQUOI PAS, OUI, ÇA POURRAIT ÊTRE SYMPA !
- JE N'AI PAS ENVIE, JE NE VOUS CONNAIS PAS.
- D'ACCORD, DOMMAGE, BONNE JOURNÉE.”

Si elle insiste, en ignorant le refus (absence de réponse, yeux baissés, gêne apparente...) et le consentement de la personne, il y a harcèlement. La drague se pratique à deux. Le harcèlement est imposé par une personne sur une autre, pouvant faire naître un climat de peur, d'insécurité, de gêne ainsi qu'un rapport de pouvoir malsain.

Si ce phénomène peut paraître anodin car méconnu, l'agression verbale ou physique - souvent à caractère sexuel et au contenu violent - peut entraîner de réels dommages émotionnels, physiques et psychologiques.

- “
- BONJOUR, JE VOUS TROUVE CHARMANT.E. ON PEUT DISCUTER ?
- JE N'AI PAS ENVIE, JE NE VOUS CONNAIS PAS.
- JE NE SUIS PAS ASSEZ BIEN POUR TOI C'EST ÇA ?!
- JE NE VOUS CONNAIS PAS.
- MAIS ALLEZ ! CONNASSE/CONNARD !”

Pour faire connaître ce problème et tenter de le résoudre, la **CPED (Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Égalité et Diversité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche) et les établissements rennais** ont souhaité réaliser ce guide en collaboration avec l'association **Stop Harcèlement de Rue et son antenne de Bordeaux**, afin de proposer davantage de solutions aux victimes et aux témoins, souvent démunis, face à ce type d'agressions. L'association "Stop Harcèlement de Rue", créée en 2015, compte aujourd'hui une dizaine d'antennes en France, dont une sur le territoire rennais.

Les témoignages et situations illustrés dans ce guide sont majoritairement ceux de femmes, le harcèlement de rue étant avant tout sexiste, parfois doublé de racisme et/ou d'homophobie.

Il convient de rappeler également que ce phénomène peut être le fait de personnes issues de tous les groupes qui composent nos sociétés sans distinction d'origine, de classe, d'orientation sexuelle, d'apparence, etc. Tous les hommes ne sont pas des harceleurs et toutes les femmes n'ont pas connu le harcèlement de rue. Néanmoins les faits sont suffisamment significatifs pour que chacun.e s'en empare et agisse selon ses moyens.

PRÊT.E.S ?

LE HARCÈLEMENT EN CHIFFRES

Loin d'être des cas isolés, les anecdotes entendues dans votre entourage plus ou moins proche traduisent un phénomène de société global dépassant l'échelle nationale.

Selon des consultations menées en 2015 par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes -Avis n°2015-04-16-VIO-16 - publié le 16 avril 2015,

100% DES UTILISATRICES DES TRANSPORTS EN COMMUN PARISIENS ONT ÉTÉ VICTIMES DE HARCÈLEMENT SEXISTE OU D'AGRESSION SEXUELLE.

Voici quelques chiffres publiés dans l'enquête Virage* en décembre 2017 :

3 millions de femmes ont été touchées par la drague importune dans les espaces publics au cours des douze derniers mois.

1 million de femmes subissent chaque année des situations de harcèlement et atteintes sexuelles.



40% des femmes de 20 à 24 ans résidant dans les grandes villes ont subi un fait de drague importune au cours des 12 derniers mois.

20%
des sifflements

8%
des insultes

2%
des pelotages ou baisers forcés

1%
des propositions sexuelles insistantes

Enquête Violence et rapports de genre de l'INED réalisée en France en 2015.

CE QUE DIT LA LOI

Le concept de harcèlement de rue englobe **les injures, gestes et regards obscènes, agressions ou tentatives d'agressions sexuelles, attouchements et filature dans l'espace public ou semi-public.**

Ces comportements relèvent de différentes infractions qui sont punies par la loi : **outrage sexiste, injure, exhibition, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol.**

Le **délit d'outrage sexiste**, créé par la loi du 3 août 2018, permet de poursuivre des faits qui jusque-là ne constituaient pas une infraction, y compris en l'absence de répétition, comme :

- > une proposition sexuelle, mais également toute attitude non verbale telle qu'un geste imitant ou suggérant un acte sexuel, un sifflement ou un bruitage obscène ou ayant pour finalité d'interpeller la victime de manière dégradante ;
- > un commentaire dégradant sur l'attitude vestimentaire ou l'apparence physique de la victime ;
- > une poursuite insistante de la victime dans la rue.

En cas de plainte la preuve pourra non seulement être recueillie par des témoignages mais également par l'exploitation de moyens de vidéo protection.

“ AVEC TON SHORT, TU T'ÉTONNERAS PAS SI J'TE VIOLE ! ”

Témoignage recueilli par le Tumblr "Paye Ta Shnek".

L'infraction sera constituée qu'il s'agisse d'un lieu public tel que la rue, les transports

en commun ou encore un établissement d'enseignement supérieur ou d'un lieu privé, comme un espace de travail.



OUTRAGE SEXISTE

> 90 € à 750 € d'amende

> 1 500 € d'amende en cas de circonstance aggravante, notamment en cas d'abus d'autorité :

- > si la victime est un mineur de 15 ans ;
- > en cas de vulnérabilité physique ou économique particulière de la victime ;
- > si l'acte est commis en réunion
- > s'il est commis dans un véhicule affecté au transport collectif de voyageurs ou dans un lieu destiné à l'accès à un moyen de transport collectif de voyageurs ;
- > s'il est commis en raison de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, de la victime.

L'outrage sexiste est également passible d'autres peines complémentaires, comme la nouvelle peine de stage de lutte contre le sexisme et de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes.

QUELQUES PRINCIPES À GARDER À L'ESPRIT

AVANT D'ÉVOQUER LES SOLUTIONS QUE VOUS POUVEZ METTRE EN ŒUVRE POUR FAIRE FACE À UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT DE RUE, VOICI QUELQUES PRINCIPES À GARDER À L'ESPRIT.

Soyez indulgent.e avec vous-même.

Savoir faire face aux situations d'agressions prend du temps.

Votre dépôt de plainte ne peut être refusé.

Même en l'absence de qualification juridique.

La fatigue, les problèmes personnels, font qu'on ne réagit pas systématiquement.

Essayez toutefois de définir le moment où vos limites ne peuvent être dépassées.

Ne cherchez pas à convaincre. Comprendre ou éduquer l'agresseur, ce n'est ni votre rôle ni votre objectif.

Vous avez le droit au respect et vos besoins ne sont pas moins importants que ceux d'autrui. L'agresseur est l'unique responsable de l'agression, pas votre tenue, ni votre activité, ni l'heure de votre déplacement.

Imaginer le pire risque de vous paralyser et vous empêcher d'agir. (ex : tout le monde va se moquer si je crie).

Pour éviter d'être tétanisé.e, transformez votre peur en colère avec des phrases telles que *"de quel droit il/elle ruine ma journée et me fait du mal ?"*

L'autodéfense ne signifie pas s'improviser karatéka mais agir selon ses moyens pour que l'agression cesse.

La justification peut-être perçue comme une invitation au dialogue pour l'agresseur :
"Je suis en couple/ j'attends quelqu'un."
- *"Ce n'est pas grave je ne suis pas jaloux.se, j'ai tout mon temps."*

REGARDS INSISTANTS

À la différence d'un regard dans le vague, les regards insistants sont fixés sur une ou plusieurs personnes et/ou sur une ou plusieurs parties du corps, dans le but de provoquer un sentiment de malaise.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE REGARDS INSISTANTS ?

1 DÉPLACEZ-VOUS

Si vous êtes isolé.e avec l'agresseur, rapprochez-vous de potentiels témoins en prenant une autre place dans le bus/métro ou en rejoignant un lieu plus fréquenté.

2 ATTIREZ LE REGARD AILLEURS

En montrant par exemple du doigt quelque chose au loin : "Qu'est-ce qui se passe là-bas ?" pour attirer l'attention de l'agresseur sur autre chose que vous et en profiter pour partir.



3 INTÉGREZ-VOUS À UN GROUPE

Rapprochez vous et faites vous passer pour un.e ami.e : "Vous êtes là, je vous cherchais depuis tout à l'heure !" Expliquez en aparté votre situation.

4 POSEZ VOS LIMITES EN TROIS ÉTAPES

Énoncez ce qui se passe, ce que cela provoque en vous, ce que vous souhaitez. "Vous fixez ma poitrine, cela me met mal à l'aise, arrêtez/changez de place."



HÉY ! MORGANE ! ...
FAIS COMME SI TU ME CONNAISSAIS,
QUESTION DE SURVIE !

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE REGARDS INSISTANTS ?

1 JAUGEZ LA SITUATION

Si vous n'êtes pas certain.e de ce qui se passe, rapprochez-vous de la personne afin de confirmer ou infirmer vos soupçons.

2 ENTREZ EN CONTACT AVEC LA VICTIME

En l'interrogeant du regard pour savoir si tout va bien.

3 DÉPLACEZ-VOUS

Si la victime est visiblement mal à l'aise (yeux baissés, joues rouges, mouvements nerveux, etc.) proposez lui de prendre votre place.



QUE DIT LA LOI ?

Un comportement unique à caractère sexiste ou sexuel, qui porte atteinte à la dignité de la personne et crée une situation intimidante, hostile ou offensante, est une infraction.

> 90 € à 750 € d'amende
> 1500 € en cas de circonstance aggravante

Vous êtes en droit d'appeler la police ou la figure d'autorité la plus adaptée à la situation (surveillant.e, conducteur.trice de bus, contrôleur.se, etc.)

4 FAITES-VOUS PASSER POUR UN.E AMI.E

En inventant un prénom : "Tiens X, ça fait longtemps ! Qu'est-ce que tu deviens ? Ça te dit qu'on aille discuter avec X qui est là-bas ?"

5 DÉTOURNEZ L'ATTENTION

En posant une question banale à l'agresseur : "Auriez-vous l'heure s'il vous plaît ? / Ce bus va bien à Villejean ?" pour permettre à la victime de partir.



APPROCHE VERBALE INSISTANTE

Cette situation commence généralement par un simple échange verbal, tel que : "Où se trouve le jardin public ?" Suivi de questions de plus en plus insistantes et intimes : "Tu habites près d'ici ? Tu es seul.e, tu fais quoi ce soir ?" Si l'interpellé.e est mal à l'aise ou ne souhaite plus répondre mais que les questions continuent, on parle de harcèlement et non de drague.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'APPROCHES VERBALES INSISTANTES ?

1 EXPRIMEZ VOTRE REFUS

Même si vous avez débuté une conversation avec la personne, vous êtes en droit de l'arrêter quand vous le souhaitez, notamment si vous vous sentez mal à l'aise. "Je n'ai pas envie de répondre à ces questions / je ne veux pas discuter."

2 DÉCONCERTEZ L'AGRESSEUR

En adoptant un comportement autre que celui attendu : "Sérieusement ça a déjà marché cette technique ?!"

SÉRIEUSEMENT ÇA A DÉJÀ MARCHÉ CETTE TECHNIQUE ?



3 IGNOREZ

Nous ressentons tous et toutes les situations différemment. Si vous ne ressentez pas le besoin d'exprimer votre refus, ne prêtez pas attention à l'agresseur.

4 FAITES PREUVE D'HUMOUR

Selon la situation et si l'agresseur n'est pas menaçant :
 "Hé salut princesse !"
 - "Non, tu es vraiment mon prince ?! C'est le plus beau jour de ma viiiiie ! Il est où ton château ?!"



QUE FAIRE EN CAS DE DANGER ?

Si vous ressentez un potentiel danger, faites le 17 ou le numéro d'un proche.

N'hésitez pas à solliciter les personnes environnantes si vous êtes dans un lieu fréquenté.

QUE DIT LA LOI ?

Une approche verbale insistante à caractère sexiste ou sexuel, qui porte atteinte à la dignité de la personne et crée une situation intimidante, hostile ou offensante, peut être qualifiée d'outrage sexiste et peut être sanctionnée.

> 90 € à 750 € d'amende
 > 1500 € en cas de circonstance aggravante

5 USEZ DE MÉTAPHORES POUR ILLUSTRER LE CONSENTEMENT

"Tu es joli.e, je peux prendre ton numéro ?"

- Non....

- Je ne comprends pas : je suis gentil.le, je te fais un compliment.

- Elle a l'air douce ton écharpe, je peux me moucher dedans ?

- Bah, non !

- Je ne comprends pas : je suis poli.e, gentil.le, je te fais un compliment."



QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN D'APPROCHES VERBALES INSISTANTES ?

1 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Faites croire à l'agresseur que vous la connaissez "Salut X, je suis en retard désolé.e. On y va ?" (inventez un prénom pour que la personne comprenne la stratégie).

2 ADRESSEZ-VOUS AU HARCELEUR

En lui posant une question sans agressivité ou moquerie : "Excusez-moi, pour aller à l'arrêt République, c'est bien par là ?"

N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.

"PARDON, VOUS AURIEZ L'HEURE S'IL VOUS PLAIT ?"



INJURES PUBLIQUES

Les injures sont une suite de paroles violentes et/ou offensantes, une expression outrageante ou méprisante, non précédée d'une provocation et qui n'attribue aucun fait précis à la victime. Elles peuvent être accompagnées de menaces.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'INJURES PUBLIQUES ?

1 NE CULPABILISEZ PAS

Les injures proférées à votre rencontre ne sont en aucun cas fondées et sont souvent des tentatives de l'agresseur pour "garder la face" dans une situation où il est en difficulté.

2 IGNOREZ

Vous pouvez choisir de ne pas prêter attention à l'agresseur en n'entrant pas dans son jeu d'escalade d'insultes.

3 PRENEZ DES PREUVES

Si vous le pouvez, en enregistrant ou en prenant une photo discrètement.

4 PARTEZ

Si vous ne parvenez pas à dialoguer, rejoignez un autre endroit fréquenté.

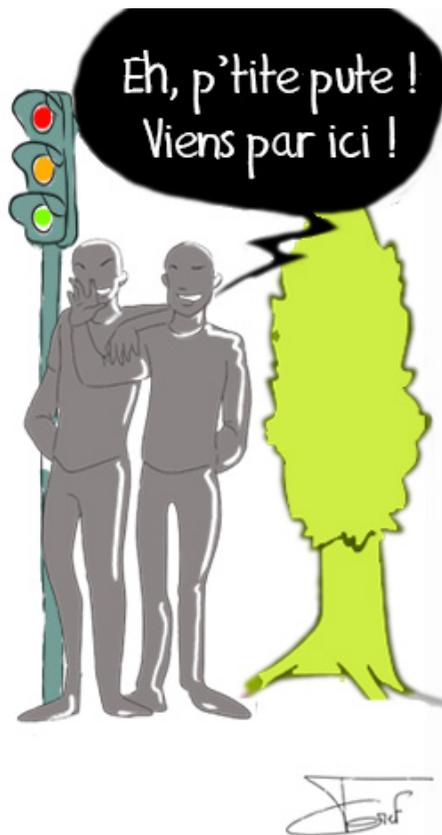
5 SOLLICITEZ L'ENTOURAGE

"Quelqu'un veut bien dire à cette personne d'arrêter, il ne m'écoute pas ?" / "Ça ne dérange personne que ce mec me traite de pute parce que je ne lui donne pas mon numéro ?"

"Monsieur avec la veste rouge : et s'il parlait comme ça à votre fille, ça vous plairait ?"

6 MENACEZ LE HARCELEUR

Si vous le pouvez et mettez votre menace à exécution "J'appelle le 17, on verra ce que pensent les agents de votre attitude."



QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN D'INJURES PUBLIQUES ?

1 PLACEZ-VOUS À CÔTÉ DE LA VICTIME

Notamment si celle-ci est isolée, cela peut dissuader l'agresseur.

2 FAITES SEMBLANT DE CONNAÎTRE LA VICTIME

"Salut X Je suis en retard désolé.e. On y va ?" (inventez un prénom pour que la personne harcelée comprenne la stratégie).

3 ADRESSEZ-VOUS AU HARCELEUR

En lui posant une question sans agressivité ou moquerie : "Excusez-moi, pour aller au métro, c'est bien par là ?" N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.

4 SOLLICITEZ L'ENTOURAGE

Pour déstabiliser le harceleur : "Madame/Monsieur, cette fille se fait insulter, vous trouvez ça normal !?"

5 FILMEZ LA SCÈNE

Sans vous mettre en danger si vous le pouvez afin de fournir des preuves à la victime en cas de dépôt de plainte.



6 PRÉVENEZ UNE AUTORITÉ

Comme le/la conducteur.ice de bus qui peut éventuellement inviter l'agresseur à descendre.

QUE DIT LA LOI ?

La loi distingue deux types d'injures : les injures publiques, entrant dans la définition du harcèlement de rue, et les injures privées.

"Sale pute", "fils de pute" proféré en pleine rue, écrit dans des commentaires sur les réseaux sociaux en mode "public", ou dans un journal sont des injures publiques, car la victime et un grand nombre de personnes qui n'ont pas de lien les unes avec les autres, peuvent les entendre ou les voir.

> Propos de nature raciste, homophobe ou discriminatoire :

jusqu'à 6 mois de prison + 22 500 € d'amende

> Menaces ou intimidations :

*3 ans d'emprisonnement + 45 000 € d'amende**

*Article 33 al 3 et 4 sur la Liberté d'Expression

*Article 434-5 du Code Pénal

FILATURE / STALKING

En anglais, le stalking désigne le fait d'être suivi.e de manière ponctuelle ou répétitive lors de ses déplacements sur une distance plus ou moins longue. Le/la stalker peut être un.e totale inconnu.e, une connaissance ou même un.e proche. Cette attitude est intimidante et menaçante.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE FILATURE ?

1 FIEZ-VOUS À VOTRE INSTINCT

Si vous avez le sentiment d'être suivi.e, vous avez probablement raison.

2 STOPPEZ SON ACTION

Arrêtez-vous brutalement devant une vitrine, ou une porte par exemple, afin de couper l'individu dans son élan.

3 ALERTEZ DES TÉMOINS

Si vous vous sentez en confiance et dans un lieu fréquenté, vous pouvez dire à haute voix :
"Arrêtez de me suivre, c'est puni par la loi."

4 PRENEZ LA FUITE

Rejoignez un lieu fréquenté (magasin, bar, gare, etc.). Assurez-vous que l'agresseur poursuive son chemin et **tapez le 17** en précisant le nom de la rue et le physique du harceleur. Évitez toutefois d'entamer une course-poursuite avec votre agresseur si vous êtes dans un quartier inconnu. Ne pas savoir où vous allez vous mettra davantage en danger. De plus, cela risque de réduire vos capacités physiques (essoufflement, fatigue, etc.) en cas de confrontation.

5 MENACEZ LE/LA STALKER

D'appeler la police, si vous êtes certain.e qu'il/elle vous suit.



Est-ce qu'il me suit ...?



"IL Y'A QUELQU'UN QUI ME SUIVIT DEPUIS 10 MIN, POUVEZ-VOUS APPELER LE 17 ?"

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE FILATURE ?

1 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Expliquez-lui que vous avez l'impression qu'elle est suivie (peut-être ne l'a-t-elle pas remarqué) et proposez lui éventuellement de l'accompagner sur son trajet. Cela peut sortir la personne de l'isolement et dissuader l'agresseur.

2 POSITIONNEZ-VOUS EN TANT QU'AMI.E

En feignant la connaître afin d'inciter le/la stalker à s'éloigner de la victime et arrêter son comportement.

"HEY PAULINE !

JE SAYS, TU NE T'APPELLES PAS
COMME ÇA...

MAIS J'AI VU QUE CETTE
PERSONNE N'ARRÊTAIT PAS DE TE
SUIVRE."



3 ADRESSEZ-VOUS AU HARCELEUR

Pour détourner son attention : "Excusez-moi vous n'auriez pas du feu / une cigarette / l'heure ?" N'hésitez pas à réitérer pour laisser à la personne le temps de partir.



"PARDON,
VOUS AURIEZ DU FEU,
S'IL VOUS PLAÎT ?"

QUE DIT LA LOI ?

La filature, étant un acte intimidant et menaçant, elle peut être qualifiée d'outrage sexiste et peut être sanctionnée.

> 750 € à 90 € d'amende
> 1500 € en cas de
circonstance aggravante

EXHIBITIONNISME

L'exhibition sexuelle est le fait d'imposer au regard un comportement obscène effectué sur soi-même (masturbation, exhibition du sexe ou de parties jugées sexuelles) ou sur autrui (rapports sexuels), dans un lieu dans un lieu accessible aux regards du public.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'EXHIBITIONNISME ?

1 PRENEZ DES PREUVES ET PROTÉGEZ-LES

Selon la situation et sans vous mettre en danger, photographiez discrètement l'agresseur sur le fait, le visage visible pour que l'identification soit possible.



2 ATTIREZ L'ATTENTION SUR L'EXHIBITIONNISTE

En interpellant l'entourage si vous êtes dans un lieu fréquenté : *"Regardez, cette personne est en train de se masturber devant moi en me regardant, ce n'est pas normal !"*

3 DISSUADEZ ET MENACEZ L'AGRESSEUR

"Je vais appeler la police, ce que vous faites s'appelle de l'exhibitionnisme, c'est interdit !"

4 DEMANDEZ DE L'AIDE

En le nommant directement : *"Vous, avec le pull rouge et les cheveux frisés, appelez la police, cette personne se masturbe devant moi, j'ai besoin d'aide !"*

5 DÉPOSEZ PLAINTE

En apportant toutes les preuves dont vous disposez (photos, vidéos, témoins, etc.). L'exhibitionniste est accoutumé de ce type de pratique, votre plainte permettra de l'arrêter plus rapidement.



QUE DIT LA LOI ?

D'après l'Article 222-32 du code pénal, l'exhibitionnisme relève de l'agression sexuelle, en cela qu'il est une atteinte sexuelle commise avec contrainte et surprise.

L'agresseur impose délibérément son comportement à autrui.

*> 15000 € d'amende
+ 1 an d'emprisonnement*

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN D'EXHIBITIONNISME ?

1 APPELEZ LE 17 OU UNE AUTORITÉ COMPÉTENTE

Videur de boîte de nuit, barman, chauffeur.se de bus, etc., en décrivant précisément la situation : *"Une personne d'1m70, âgée d'une trentaine d'années, se masturbe en face d'une fille / d'un homme dans le bus C4 en direction de Beaulieu. Nous sommes actuellement près de l'arrêt République, je ne suis pas en sécurité."*



2 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Votre présence sera réconfortante pour elle et pourra mettre un terme aux actions du harceleur qui se sentira observé.

3 INTERPELLEZ L'AGRESSEUR

Si la situation ne vous semble pas dangereuse demandez clairement (et de manière assez forte) à l'agresseur d'arrêter son comportement déplacé.

"ON VOUS GÊNES PAS TROP LÀ ?!"



4 POSITIONNEZ-VOUS EN AMI.E

"Ah X, viens on t'attend avec le groupe là-bas. Dépêche-toi on va être en retard !" Essayez d'amener la victime loin du harceleur.

FROTTEURISME

Les frotteurs profitent de la foule ou des regroupements tels que les transports en commun pour se coller à leurs victimes sans leur consentement.

Ces actes peuvent prendre diverses formes, des frottements insistants à travers les vêtements, jusqu'à la masturbation en contact direct avec les vêtements ou la peau.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME DE FROTTEURISME ?

1 NE CULPABILISEZ PAS

Si un frotteur s'en prend à vous, ni votre tenue, ni l'heure de votre trajet ou votre position ne justifient ses agissements.

2 PROTÉGEZ-VOUS

Éloignez-vous physiquement de l'agresseur, ou essayez d'adopter une position qui ne permet pas de contact physique.

3 PROVOQUEZ UN EFFET DE SURPRISE

Si la victime ne se comporte pas comme prévu, l'agresseur sera déstabilisé.

Attrapez sa main, par exemple, en demandant haut et fort : "À qui est cette main ?"

4 TENEZ DE DÉNOUER LA SITUATION VERBALEMENT

En parlant bien fort pour que les témoins soient informés : "Vous vous collez à moi / vous me touchez les fesses, éloignez-vous !"

5 CHERCHEZ DE L'AIDE

Auprès des personnes se trouvant près de vous en leur donnant si possible des directives, comme : "Monsieur avec l'écharpe verte, aidez moi à repousser cette personne qui se frotte contre moi depuis tout à l'heure !"



"À QUI EST CETTE MAIN QUI ME TRIPOTE ?!"

"ARRÊTEZ DE ME TOUCHER LES FESSES, ÇA ME DÉGÔTE !!"



QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN DE FROTTEURISME ?

1 APPROCHEZ-VOUS DE LA VICTIME

Votre présence sera réconfortante pour elle et mettra un terme aux actions du frotteur qui se sentira observé.

2 PRENEZ LA PLACE DE LA VICTIME

Si vous êtes un homme afin de dissuader l'agresseur.

3 INTERPELLEZ LE FROTTEUR

Si la situation ne vous semble pas dangereuse demandez clairement et intelligiblement à l'agresseur de stopper son action.

Vous pouvez également faire preuve d'ironie.



"ÇA VA, ÇA NE VOUS DÉRANGE PAS TROP DE VOUS FROTTER À CETTE FEMME ?!"

4 APPELEZ À L'AIDE

Si vous ne pouvez pas vous imposer physiquement entre la victime et le frotteur, essayez de chercher de l'aide auprès d'un service de sécurité ou solliciter le/la conducteur.trice du bus.

Interpeller d'autres témoins et décider d'agir ensemble peut également s'avérer très efficace.

QUE DIT LA LOI ?

Comme le résume l'auteure et psychiatre Murielle Salmona : "Si une personne touche mon épaule de façon répétitive, il s'agit de harcèlement. Si c'est le sein, c'est une agression sexuelle."

Le frotteurisme impose à une personne un comportement sexuel sans consentement en touchant des parties intimes (sexe, fesses, seins, cuisses).

> 5 ans d'emprisonnement
+ 75 000 € d'amende

AGRESSIONS SEXUELLES ET VIOL

Quiconque se rend coupable d'actes de nature sexuelle (toucher ou caresser le sexe, les cuisses, la poitrine, etc.) sur une personne sans son consentement, par une manipulation émotionnelle, par du chantage, par surprise ou par contrainte physique, commet une agression sexuelle.

QUE FAIRE SI JE SUIS VICTIME D'AGRESSIONS SEXUELLES ?

1 ESSAYEZ D'ÉNONCER CE QUI SE PASSE

Pour informer les témoins de la situation. Interpellez une personne en la décrivant : "Madame avec la robe rouge". Demandez-lui de changer de place avec vous ou de composer le 17.

2 PRENEZ LA FUITE

Si vous pouvez, éloignez-vous de l'agresseur, identifiez un ou plusieurs endroits sûrs (avec du monde, éclairés) afin de vous y réfugier et demander de l'aide.

3 RECOUREZ À LA FORCE PHYSIQUE

Même sans expérience en arts martiaux, en cas d'urgence visez des zones spécifiques (l'oeil, les tempes, le nez, le plexus, les genoux, etc.). Il s'agit de légitime défense.

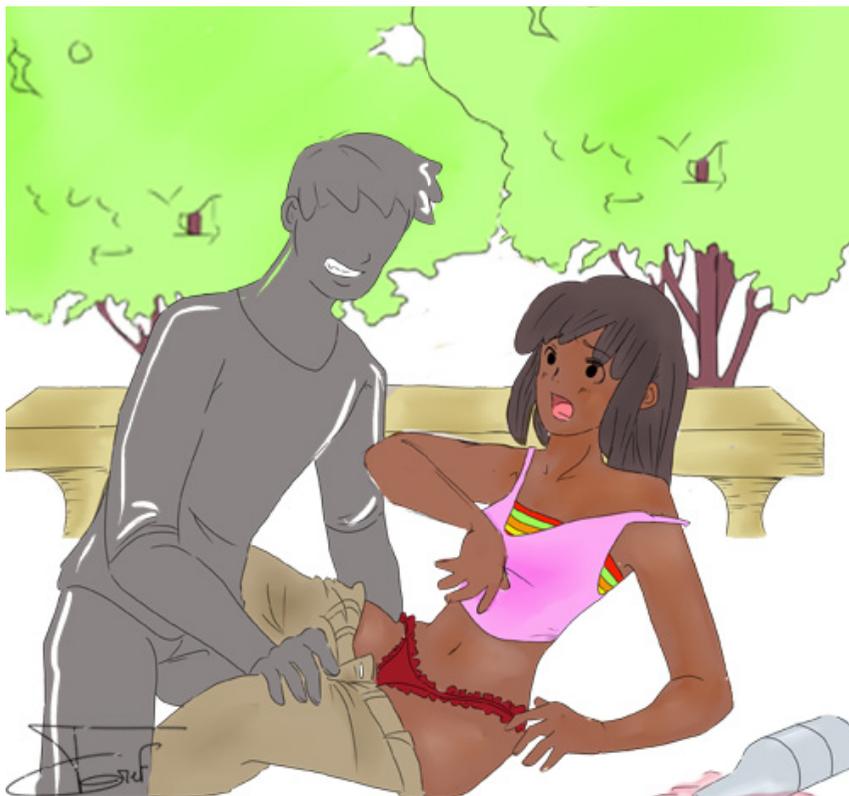


4 PORTEZ PLAINTE

Portez plainte seule ou accompagnée. Les policiers ou gendarmes peuvent demander à ce qu'un médecin vous examine pour évaluer votre état physique et psychologique. N'hésitez pas à demander les coordonnées des éventuelles personnes présentes pouvant témoigner.

5 PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS

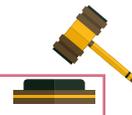
Si vous ressentez le besoin d'être accompagné.e dans cette épreuve, vous pouvez témoigner ou vous tourner vers des associations référencées dans la BOÎTE À OUTILS de ce guide.



AGRESSION SEXUELLE, QUE DIT LA LOI ?

> 5 ans d'emprisonnement
+ 75000 € d'amende

Le délai de prescription est de 6 ans. Si la victime était mineure au moment des faits, il est de 10 ans à partir de la majorité (20 ans à partir de la majorité pour une agression sexuelle sur mineur de moins de 15 ans).



VIOL, QUE DIT LA LOI ?

> 15 ans de réclusion criminelle
+ 75 000 € d'amende

Le viol est défini par le Code pénal comme tout acte de nature sexuelle avec pénétration : vaginale, anale, buccale, digitale ou au moyen d'un objet, commis par surprise, menace, violence ou contrainte.

Le délai de prescription est de 30 ans (30 ans à partir de la majorité si la victime était mineure).

QUE FAIRE SI JE SUIS TÉMOIN D'AGRESSIONS SEXUELLES ?

1 RÉAGISSEZ

Rester passif en cas d'agressions est considéré comme de la non-assistance à personne en danger. Sans vous exposer, **composez le 17** en indiquant le lieu de l'agression, la description de l'agresseur et le besoin éventuel d'une ambulance.



2 MAINTENEZ UNE DISTANCE ENTRE LA VICTIME ET L'AGRESSEUR

Positionnez-vous entre les deux si vous estimez que votre sécurité n'est pas menacée.

3 INTERPELLEZ L'AGRESSEUR

Soit directement en lui demandant de stopper son action, soit en mentant : "J'ai vu des contrôleurs.es qui arrivent/ j'ai appelé la police !"



4 SOLLICITEZ L'ENTOURAGE

"Monsieur avec le pull bleu, venez avec moi on va parler à l'agresseur pendant que vous, madame avec les lunettes, vous pouvez emmener la victime ailleurs".

5 POSITIONNEZ-VOUS EN AMI.E

"Ah X, viens on t'attend avec le groupe là-bas. Dépêche-toi on va être en retard !"

LES PHRASES À ÉVITER !

UNE PERSONNE AYANT SUBI UNE AGRESSION SE VOIT CONFRONTÉE À DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS POUR SE DÉFENDRE, IL EST DONC TRÈS IMPORTANT DE CHOISIR LES BONS MOTS POUR LA SOUTENIR.

Être bien au clair quant à la différence entre drague et harcèlement.

Si la victime estime que ses limites ont été dépassées, il est important de la croire sans remettre en question son ressenti, même s'il diffère du vôtre.

EX : "Cela a dépassé tes limites... Je comprends que tu te sois senti.e mal."

“ CE N’EST PAS DU HARCELEMENT, MAIS DE LA DRAGUE TU EXAGÈRES ! ”

“ TU ES VRAIMENT MIGNON.NE, C’EST POUR ÇA QUE JE T’AI AIDÉ.E ! ”

Ne stressez pas la victime en état de choc. Si vous êtes témoin d'une situation de harcèlement et que vous lui venez en aide, n'attendez pas nécessairement de remerciements. Il ne s'agit pas d'impolitesse mais d'un temps nécessaire pour se remettre de l'agression. De même il est très malvenu de tenter de charmer la victime à ce moment-là.

EX : " Tu as encore besoin de moi ou tu préfères que je parte ? ”

“ IL Y A PLUS GRAVE DANS LA VIE, ÇA NE SERT À RIEN D’ALLER PORTER PLAINTE ! ”

Incitez ou accompagnez la personne à porter plainte si elle le souhaite ou à témoigner sur des espaces consacrés au harcèlement de rue.

EX : " Je te crois, je peux t'accompagner si tu veux, cela n'était pas normal, tu as le droit de le faire savoir. ”

“ C’EST VRAI QUE TU ÉTAIS HABILLÉE TRÈS COURT... ”

Ne culpabilisez pas la victime. Que ce soit par rapport à sa tenue, à son mode de vie ou à sa personnalité.

EX : " Tu as le droit de t'habiller, de sortir comme tu le souhaites, c'est à eux de ne pas te manquer de respect, tu n'es pas responsable de l'agression. ”

“ TU NE VAS QUAND MÊME PAS T’ÉNERVER POUR ÇA ! ”

Respectez les émotions des victimes. Il est dans notre droit fondamental de nous exprimer. La victime a donc le droit de montrer sa colère face à une situation. Les personnes qui minimisent nos émotions ne se soucient finalement pas réellement de notre bien-être et de notre état d'esprit.

EX : " Tu as le droit d'être en colère, révoltée, triste. ”

ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

LES VICTIMES DE HARCELEMENT OU D'AGRESSION NE DÉTESTENT PAS LES HOMMES.

Elles souhaitent uniquement être respectées lorsqu'elles sont dans des espaces publics, au travail, à l'école ou à la maison.

Il ne s'agit donc pas de partir en guerre contre un sexe mais de lutter contre le fléau du harcèlement.



L'ÂGE OU LE PHYSIQUE DE LA PERSONNE, NE SONT PAS DES FACTEURS DÉTERMINANTS.

Un.e adolescent.e peut ainsi être autant importun.e qu'un.e trentenair.e, qu'une personne maquillée ou non, en jogging ou en jupe, rond.e ou mince, etc.

LE HARCELEMENT N'EST PAS UN COMPLIMENT.

C'est une agression et une atteinte à la personne. Les menaces, insultes, attitudes dominantes et gestes déplacés n'ont aucun point commun avec un échange mutuel, respectueux et consenti.



SI UN BEL HOMME OU UNE BELLE FEMME MANQUE DE RESPECT À UNE PERSONNE DANS LA RUE, CELA N'EST PAS ACCEPTABLE.

Le physique du harceleur ne rend pas une agression moins grave ou "plus agréable".

En outre, les hommes grands et musclés ne sont pas les seuls à pouvoir réagir. Si vous êtes témoin, des techniques sans danger peuvent être mises en place, quel que soit votre sexe ou votre corpulence.

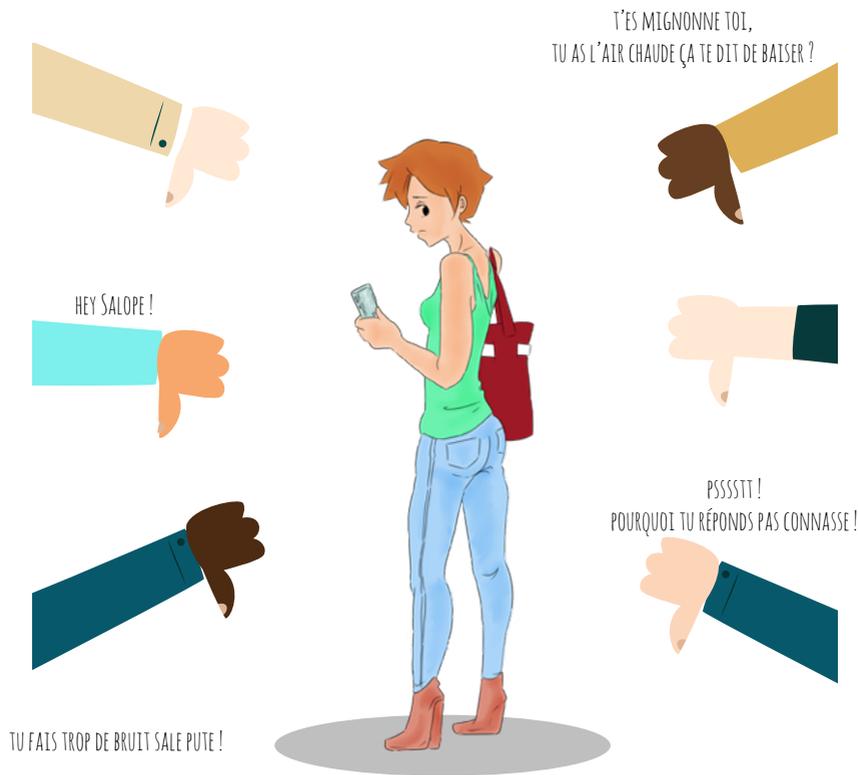


PERSONNE N'AIME QU'ON LUI MANQUE DE RESPECT OU QU'ON IGNORE SES LIMITES.

Certain.e.s l'expriment avec colère, d'autres pas.

Il n'est en aucun cas question de faiblesse ou d'hystérie.

CONSÉQUENCES DU HARCÈLEMENT



"IL Y A QUELQUES ANNÉES, UNE PERSONNE M'A DEMANDÉ UNE CIGARETTE DANS LA RUE. JE N'AVAIS RIEN ET ÇA N'A PAS DÛ LUI PLAIRE CAR IL M'A ROUÉE DE COUPS DE POING DANS LE VENTRE DEVANT SA FILLE ET ME SECOURAIT EN ME TENANT PAR LES POIGNETS. DEPUIS J'ANGOISSE DÈS QU'ON S'APPROCHE DE MOI OU QU'IL Y A TROP D'HOMMES DANS MON PÉRIMÈTRE."

[Marla, 22 ans]

PEUR DE L'AUTRE

Une agression laisse des séquelles à plus ou moins long terme : cauchemars, stress post-traumatique, tremblements, perte d'appétit, etc.

Le suivi psychologique est parfois nécessaire pour réapprendre à sortir de chez soi, s'adresser à quelqu'un ou se réapproprier son corps.

ESTIME DE SOI

"J'ai commencé à me faire traiter de pute et de sale chienne vers 14 ans. Aujourd'hui j'essaie d'ignorer mais quand j'entends que je suis "juste bonne à me faire gangbanger dans une cave", ou "qu'on va tellement me faire le cul que je vais aimer crier", je me demande ce que j'ai fait pour mériter ça."

[Sofia, 20 ans]

Une personne qui circule ou s'arrête dans l'espace public ne souhaite jamais être importunée. Les commentaires positifs ou négatifs sur son physique reviennent à la juger sur ce seul critère.

Les injures ou phrases prononcées sont souvent violentes et nuisent au bien-être et à l'intégrité des personnes.

STRATÉGIES D'ÉVITEMENTS

"À partir d'une certaine heure je sais que je ne vais pas passer par la place Sainte Anne car ça craint. Pareil en sortant de boîte, je pense toujours à prendre des baskets pour enlever mes talons et courir plus vite si besoin."

[Armelle, 22 ans]

Modifier son trajet ou son comportement pour préserver sa sécurité est perçu comme une norme alors même que ces attitudes traduisent une atteinte à la liberté de déplacement dans l'espace public.

En effet, ces stratégies montrent qu'il n'est pas possible pour une partie de

la population - dans ce témoignage, les femmes - de fréquenter certaines zones de la ville sans risques.

COLÈRE INTÉRIORISÉE

"En terrasse avec une amie, un type se met à m'insulter devant tout le monde : "Tu veux pas me sucer avec ton rouge à lèvres de pute ?! C'est pour ça que tu l'as mis non ?!". Je me disais qu'il ne fallait pas envenimer les choses et j'ai encaissé pendant 5 minutes. Sauf que les jours suivants j'y repensais en boucle en me disant "tu aurais dû dire ça ou faire ça"

[Marie, 26 ans]

L'agression provoque une vive émotion (peur, colère, etc.) car les limites personnelles ont été transgressées. Ces émotions doivent être évacuées. Lorsque ce n'est pas vers l'agresseur, elles reviennent vers la victime ou vers autrui en causant un sentiment de culpabilité. À terme, cela ébranle l'estime de soi et nuit aux rapports sociaux.

SENTIMENT D'INSÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC

"Quand je suis partie de chez mes parents, la première chose qu'on m'a donnée c'est une bombe lacrymo " au cas où " comme si un jour ou l'autre c'était évident, j'allais me faire agresser. C'est un truc qu'on n'a jamais donné à mon frère par exemple."

[Justine, 19 ans]

La plupart des femmes adaptent leur comportement, leur tenue, leur sortie pour "éviter" la violence. Or une agression n'est jamais commise à cause d'une victime mais à cause d'un agresseur. Éduquer les deux sexes au respect est essentiel. Il est important de ne pas propager d'idées fausses telles que : *Les hommes sont soumis à des pulsions incontrôlables*, qui déresponsabilisent et tendent à justifier des comportements qui ne peuvent l'être.

POUR ALLER PLUS LOIN



- **DÉVELOPPER UNE "PHRASE PANSEMENT"**
Certaines remarques nous atteignent plus que d'autres, notamment quand elles font écho à quelque chose de personnel. Vous pouvez imaginer une phrase toute prête qui limitera l'impact des mots.
Ex par rapport au poids : "Il n'y a jamais trop de quelqu'un de bien".
- **S'ENTRAÎNER MENTALEMENT**
Imaginer une situation et la manière dont vous pourriez y faire face peut vous aider à être moins pris.e au dépourvu si la situation se présentait.
- **GÉRER LE SOUFFLE**
Respirez avec le ventre aide à mieux canaliser ses émotions. Rester calme vous permettra de mieux gérer la situation. En inspirant profondément votre ventre doit se gonfler et au moment de l'expiration, rentrez-le progressivement.
- **CONTRÔLER SA VOIX**
Selon la zone du corps, votre voix n'aura pas la même force. Une voix qui vient de la gorge exprime davantage la gentillesse, quand celle de la poitrine évoque plutôt la fermeté ou celle du ventre la colère. Prononcer une même phrase en utilisant ces différentes parties vous aidera à poser votre voix.

LA BOÎTE À OUTILS

LES STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE

HÔTEL DE POLICE

> 02.99.79.86.28
22 Bd de la Tour d'Auvergne - 35000 Rennes
Une assistante de service social et une psychologue à temps plein pour vous écouter et vous accompagner dans la démarche de dépôt de plainte.

LE PAEJ

Point Accueil Ecoute Jeune : cellule d'écoute et d'orientation des victimes.

> 02.99.31.47.48
4 bis cours des alliés (au sein du CRIJ), Rennes

LE PLANNING FAMILIAL 35

> 02.99.31.54.22
11 Bd du Maréchal de Lattre de Tassigny, Rennes

VIOL INFO FEMMES

Plateforme téléphonique d'information et d'orientation, du lundi au vendredi de 10h à 19h.
> 0800.05.95.95

CIDFF 35

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.
> 02.99.30.80.89
15 rue de la quintaine, Rennes

SOS VICTIMES 35

Accueil et accompagnement juridique et psychologique
> 02.99.35.06.07
> sos-victimes-35@wanadoo.fr
9 bis, boulevard Sébastopol, Rennes

LES LIEUX OÙ ÉCHANGER SUR LE HARCÈLEMENT DE RUE

STOP HARCÈLEMENT DE RUE – RENNES

> stopharcelementderuerennes@gmail.com
> www.facebook.com/pg/StopHDR35/

PAYE TA SHNEK

Un Tumblr et des réseaux sociaux qui dénoncent le harcèlement de rue.

LES NUMÉROS EN CAS DE DANGERS IMMINENTS

- 17** N° de la police gratuit. Indiquez votre identité, votre localisation et le motif de votre appel.
- 114** Permet d'envoyer gratuitement des SMS quand on est sourd ou malentendant. Une alerte est simultanément envoyée à la police, aux pompiers et au SAMU. Une réponse vous indique la marche à suivre en attendant les secours.
- 3117** N° d'urgence de la SNCF pour formuler une demande de secours même depuis un train en marche.
- 3919** Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de toutes formes de violences ainsi qu'à leur entourage. Anonyme, gratuit, disponible 7j/7.
- 112** N° d'urgence européen gratuit.

LES APPLIS UTILES

Hands away

Pour poster des alertes géolocalisées ou apporter son aide si on se trouve à proximité d'une agression.

App-Elles

Elle compte trois fonctions : alerte agression pour prévenir ses proches et contacter les secours, écoute téléphonique pour les violences et soutien et informations des associations.

SE DÉFENDRE

"Répondons!"

Un tumblr de réparties utiles pour se défendre verbalement.

Projet Crocodiles

Un projet BD de Thomas Mathieu illustrant des témoignages de harcèlement en dessins.

GLOSSAIRE

AGRESSION

C'est une attaque injustifiée et brutale contre quelqu'un sans que cette personne ne l'ait provoquée. Elle peut porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique de la victime.

CONSENTEMENT

C'est l'accord donné par une personne à une autre personne pour effectuer une action. Il doit être clair : la gêne, les non réponses, l'hésitation, le malaise traduisent un refus.

Le consentement se fait toujours d'égal à égal : une personne endormie, saoule, sous l'emprise de drogues, menacée, mineure ou soumise à un rapport de force (professeur/élève, employeur.se/employé.e.), n'est pas en mesure de donner son consentement.

À noter qu'on a toujours le droit de changer d'avis au dernier moment.

CULTURE DU VIOL

C'est le fait de considérer comme responsables les victimes plutôt que les agresseurs.

EX : *Elle a été violée MAIS elle l'a cherché car elle était en jupe/ Il l'a violée CAR elle l'a aguiché en dansant près de lui.*

DISCRIMINATION

Fait de traiter moins bien une personne ou un groupe de personnes, en raison d'un critère reconnu par la loi (origine, sexe, orientation sexuelle, etc.) dans l'accès à un bien ou un service (logement, travail, études).

EX : *Tu es noir/ une femme/ homosexuel/ en fauteuil roulant donc tu n'es pas assez bien pour travailler en équipe avec moi.*

GENRE

Tous les comportements construits socialement, jugés comme typiquement "féminins" ou "masculins". Ils changent selon les époques ou lieux et n'ont aucune justification biologique.

EX : *Les femmes sont douces/ les hommes sont belliqueux.*

LÉGITIME DÉFENSE

Implique une riposte de la victime en cas d'impossibilité à se soustraire au danger (force de l'ordre non présente, etc.). La réaction doit être proportionnée à l'agression et immédiate.

SEXISME

Tout agissement lié au sexe d'une personne, qui porte atteinte à sa dignité ou crée un environnement hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

EX : *Tu ne peux pas traiter ce dossier car tu es une femme donc ça va être trop dur pour toi.*

VICTIME

Ce terme désigne des personnes qui ne sont pas responsables et qui n'ont pas choisi la violence qui leur est ou leur a été faite. Avoir été victime dans une situation ou à un certain moment de sa vie ne veut pas dire qu'on le reste indéfiniment.

VICTIME BASHING

Dénigrement des victimes qui deviennent alors les cibles de la haine d'individus ou groupes entiers.



AVEC LE SOUTIEN DE :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



DIRECTION RÉGIONALE AUX
DROITS DES FEMMES ET À
L'ÉGALITÉ

CRÉDITS PHOTOS ET MENTIONS LÉGALES :

Dessins ©Thi Gref & Cécile Le Jeune ENS Rennes, Shutterstock - Édition : mars 2019
Rédaction : Stop Harcèlement de Rue Bordeaux, CPED.



WWW.STOPHARCELEMENTDERUE.ORG

Bordeaux